

LA FACTURATION / TARIFS

Depuis septembre 2010, une facture unique regroupe les services des crèches familiales, collectives, la restauration scolaire, les accueils de loisirs (péri et extra scolaires), le club ados et le conservatoire. Celle-ci est adressée mensuellement aux usagers.

Les différents modes de règlement :

- Par prélèvement automatique (il est possible de retirer un formulaire de demande de prélèvement auprès de la Mission Accueil ou de le télécharger sur le site de la ville www.saintmichelsurorge.fr).
- Par internet via le portail famille / par chèque bancaire / par carte bancaire / en espèces
- CESU (uniquement pour les crèches, les accueils du matin et du soir, les centres de loisirs jusqu'aux 12 ans révolus)

TARIFS des ACTIVITES PERI ET EXTRASCOLAIRES

La tarification à Saint-Michel-sur-Orge est progressive, chaque famille a un tarif appliqué en fonction de son quotient dont la fourchette au plus bas et au plus haut est indiquée ci-dessous :

1- Restauration scolaire

Tarif solidaire (QF <300 €) : 0,99 €

Quotient familial tarif minimum (= 300 €) : 1,75 € / Quotient familial tarif maximum (> 1 195 €) : 5,83 €

Tarif PAI : QF <300 € : 0,83 € / QF >1195 € : 2,91 €

2- Accueils périscolaires (matin et soir)

Quotient familial tarif minimum (= 300 €) : 0,23 € la ½ heure

Quotient familial tarif maximum (> 1 195 €) : 0,76 € la ½ heure

3- Accueils de loisirs mercredi et vacances scolaires

❖ Journée avec repas

Tarif solidaire (<300€) : 3,95 € / Tarif minimum (QF =300€) : 4,71 € / Tarif maximum (QF>1195 €) : 15,71 €

❖ Matin avec repas

Tarif solidaire (<300€) : 2,71 € / Tarif minimum (QF =300€) : 3,46 € / Tarif maximum (QF>1195 €) : 11,5 €

❖ Après-midi sans repas

Tarif <300 € : 1,72 € / Tarif maximum >1195 € : 5,72 €

4- Etude

Non forfaitaire : tarif minimum (QF= 300 €) : 0,23 € la ½ heure / tarif maximum (QF> 1 195 €) : 0,76 € la ½ heure

Les forfaits mensuels (sur l'année scolaire) :

-Forfait 1 jour par semaine : Tarif minimum (<300€) : 2,40 € / Tarif maximum (>1195 €) : 7,98 €

-Forfait 2 jours par semaine : Tarif minimum (<300€) : 4,81 € / Tarif maximum (>1195 €) : 15,95 €

-Forfait 3 jours par semaine : Tarif minimum (<300€) : 7,21 € / Tarif maximum (>1195 €) : 23,92 €

-Forfait 4 jours par semaine : Tarif minimum (<300€) : 9,61 € / Tarif maximum (>1195 €) : 31,90 €

5- Pénalités pouvant être appliquées

- Enfant remis à l'accueil de loisirs le soir sans inscription préalable : majoration de 50% du tarif habituel de la famille

- Retard pour récupérer son enfant à l'accueil de loisirs : majoration de 50% du tarif habituel de la famille